

D'OÙ VIENT LA MESSE ?

(À partir du livre de LORET, Pierre., *La Messe du Christ à Jean-Paul II*, Histoire de la liturgie eucharistique, 1982, Novalis/Salvator, 180 p.)

Introduction Dans notre société québécoise, où seulement 5% sont croyants¹ et non chrétiens et 20% se disent pratiquants, nous pouvons affirmer que la Messe a été désertée depuis plusieurs décennies et que cette désertion continue encore de nos jours. En fait, nous vivons dans une société sécularisée, nous dit la sociologue, Micheline Milot². « *Les citoyens eux-mêmes ont cessé de croire et de se confronter à des normes religieuses sans être rejetés.* » Elle ajoute que notre société est laïcisée : dès 1834, il n'y avait plus d'Église d'État au Canada ni au Québec, ce qui n'empêchera pas l'Église catholique d'influencer différentes sphères de la société. C'est, ajoute-t-elle, « *l'État qui ne doit pas définir ses lois en fonction d'une religion et qui doit protéger la liberté de conscience et l'égalité des citoyens peu importe leur appartenance religieuse.* »

Aujourd'hui, à l'évidence, la plupart des « *pratiquants catholiques du dimanche* » ont un certain âge et, sans doute, ont oublié d'où vient la Messe (l'Eucharistie). Et, les plus jeunes ne le savent pas plus. Il importe de prendre du temps, pour nous et avec eux, afin de découvrir que la liturgie a eu et devrait avoir une saveur pour notre vie de foi.

Le Concile Vatican II (1962-1965) a remis à l'honneur le mot « eucharistie » (action de grâce) à la place du mot « messe ». Le mot « eucharistie » a été utilisé par Luc et Paul³ dans le Nouveau Testament. Elle est « *source et sommet* » (SC # 10) de la vie chrétienne ; cette redécouverte nous rend fiers d'être baptisés et inscrits dans cette lignée de croyants à travers les siècles (dont plusieurs martyrs) qui ont professé leur foi en Jésus, mort et ressuscité, le Christ, centre de notre vie de foi et aussi centre de l'humanité et de l'univers.

Ensemble, en parcourant les pages qui suivent, jetons un regard (davantage historique et rituel que biblique ou théologique) sur l'évolution de la « messe » en partant des premiers chrétiens jusqu'à aujourd'hui.

Jésus nous a – t - il donné la « messe » telle que nous la connaissons aujourd'hui ?

Non ! La messe à laquelle nous participons est le fruit d'une longue tradition qui a évolué au cours des siècles.

Jésus et la « messe » Jésus a vécu la Cène avec ses Apôtres la veille de sa Passion à Jérusalem. Il n'a pas donné de nom à ce repas spécial mangé avec ses disciples pour la Pâque juive. Mais, il a dit : « *Vous ferez cela en mémoire de moi...* » C'est le mot d'ordre qu'il a formulé sans autre indication. Même si les premiers chrétiens ont vécu, ensemble, ce mémorial, dès les premières décennies après la mort/résurrection de Jésus, ce n'est qu'au IV siècle de notre ère que le mot « messe » commence à se rapporter au rite eucharistique. Le mot qui fait son apparition dans le vocabulaire remplace les expressions le « *repas du Seigneur* » et la « *fraction du pain* ». Il sera officialisé au VIe siècle. Mais, avec la Cène, Jésus pose les fondements du rite eucharistique, la « messe ».

Quelques instants avant la Cène, Jésus a procédé au lavement des pieds de ses Apôtres (Évangile de St-Jean). En fait, par ce geste, Jésus met en lien deux moments (le lavement des pieds et la Cène) pour inciter ses Apôtres, et nous aujourd'hui, à nous présenter à l'eucharistie avec humilité et charité. Les Évangélistes Marc, Matthieu, Luc et l'Apôtre Paul (qui ne sont ni des reporters ni des journalistes), écrivent sous l'inspiration de l'Esprit saint. Grâce à Lui, ils ont mis par écrit la Tradition orale des premières communautés chrétiennes concernant les paroles fondatrices de « la fraction du pain ». Précisons que tout en étant diversifiés, les quatre récits évangéliques de l'événement de la Cène sont étroitement liés à la Passion du Nazaréen. C'est le « mémorial d'un acte d'amour ».

¹ Le féminin est compris dans le masculin.

² Micheline Milot est sociologue. Article de la Presse Montréal, samedi 12 mars 2011 « *La laïcité confuse* », p. 8 à partir de **BEAUBÉROT** Jean., **MILOT**, Micheline., « *Laïcité sans frontière* », Seuil (La Couleur des idées), féVrier 2001, 352p.

³ Luc 22, 19 ; 1 Co 11, 24 ;

D'OÙ VIENT LA MESSE ?

La « messe » des Apôtres. Après le départ du Christ, les Apôtres ont été laissés à eux-mêmes. Ils sont désorganisés. Pour répondre à la demande du Christ de « refaire le mémorial » qu'il leur a laissé en héritage à la Cène, ils ne savent pas comment faire. Ils continuent donc à fréquenter le Temple juif et à « rompre le pain » à domicile. L'Apôtre Paul apporte du nouveau chez les Apôtres: ce ne sera plus le fait d'être Juif, mais bien d'avoir été baptisé (signe conféré à tout être humain, voir Gal 3, 27-28) qui permettra de participer « à la fraction du pain », désormais tenue le dimanche, premier jour de la semaine, jour d'une Création nouvelle (Jésus ressuscité).

Puis, comme le Christ a choisi ses Apôtres, ceux-ci choisiront leurs successeurs pour présider « la fraction du pain ». Les chrétiens qui célébraient « la fraction du pain » à leur domicile, changent leur coutume et la célèbrent maintenant là où ils se rassemblent. Cependant, certaines coutumes juives persisteront chez eux comme demander aux femmes de se couvrir la tête et de garder le silence dans l'assemblée. Mais, elles accompagneront les hommes pour la prière et pour la communion. Elles ne seront plus séparées comme à la Synagogue. Comme langage liturgique, les chrétiens passeront de l'araméen au grec. Le pain ordinaire ou azyme sera utilisé indistinctement tout comme le vin rouge ou le jus de raisins.

À noter que même si la liturgie chrétienne se différencie de la liturgie juive, elle en garde quelques reliques : la prière eucharistique naît des bénédictions juives (berakoth) tout en faisant du repas un sacrifice (cela nous vient de la Torah). La liturgie se transfigurera tout au long des siècles. Une seule célébration se comprend comme un même sacrifice avec deux composantes : la liturgie de la parole avec commentaire et la liturgie « de la fraction du pain » et le partage de la coupe de vin. Ces changements apportés à la liturgie juive connus des premiers chrétiens ont été vécus selon les circonstances de l'époque et en obéissance au souffle de l'Esprit saint.

La « messe » au temps des persécutions (les années 100-313). La « messe » a beaucoup évolué durant ces premiers siècles du christianisme. A cette époque, la vie de l'Église est d'abord clandestine. Malgré plusieurs différences, l'Église d'Orient et celle d'Occident gardent des liens étroits avec l'Église de Rome. C'est une période importante car le Concile Vatican II s'en inspirera pour sa réforme liturgique.

La « messe » est identifiée sous le nom « eucharistie ». Elle est réservée aux baptisés. Les prières sont inspirées des bénédictions accompagnant les repas juifs. Ce qui importe c'est de faire unité autour de l'évêque et ses presbytres. Le successeur de l'Apôtre Pierre, l'Évêque de Rome avait une grande influence en matière liturgique. Avec le pape Justin (150 ap. J.-C.), les chrétiens se rassemblent en un lieu, le jour du soleil (dimanche) et un président d'assemblée reçoit le pain et le vin, venus de l'assemblée sur lesquels, il prie et fait une longue « eucharistie » (action de grâces). Les fidèles répondent « Amen » qui dit « C'est vrai. » Ils sont invités à un signe de paix et communient debout en recevant le pain consacré dans leurs mains. Les surplus de pain consacrés sont remis aux diacres chargés de les distribuer aux pauvres. À la fin de la célébration, une quête est proposée pour les pauvres.

À Rome, tout se déroule en grec : la littérature et la culture sont dans la langue grecque. C'est l'Église africaine qui a donné le latin à la liturgie. Déjà à Rome, le petit peuple parle le latin. Le pape Saint Calliste (217-222), esclave à ses origines, conscient que le peuple ne comprend pas la langue grecque choisit le latin comme langue liturgique à Rome. Cela n'a pas été facile de passer du grec au latin. Encore au VIIe siècle, la liturgie était bilingue, latin et grec se côtoyaient dans une même messe.

Ajoutons qu'à cette époque, les célébrations liturgiques bénéficient d'une grande liberté. En effet, la prière formulée par les chefs de communautés est régie par l'improvisation à l'intérieur d'un schéma issu de la Tradition. Cela leur demandait une bonne formation et une grande sagesse. Il n'y avait pas de vêtement liturgique. La place du président d'assemblée était selon la célébration : au cours d'un repas, le président se positionnait à la table parmi les convives ; dans une maison particulière, il se tenait au bout de la table ; dans les catacombes, il tournait le dos aux fidèles, se plaçant face à la tombe du martyr creusée dans le mur. Les fidèles communiaient debout, recevant dans

D'OÙ VIENT LA MESSE ?

leurs mains le pain et le vin, apportés de la maison. Ils étaient consacrés au cours de la célébration. Les restes étaient distribués aux pauvres ou rapportés à la maison pour communier durant la semaine.

Nous concluons que tous les changements apportés à la liturgie eucharistique ont bouleversé plusieurs Églises au cours de ces quelques siècles. Mais le dialogue, la patience et l'espoir ont été des clés pour préserver l'unité de l'Église catholique.

La « messe » de 313 à 604 après Jésus Christ À la fin du IV^e siècle, de grandes turbulences traversent les régions et les pays de l'Occident autant que ceux de l'Orient. Conquêtes, invasions, pillages, etc., tout cela amène St-Augustin, au moment de sa mort, à croire que la fin du monde est arrivée.

Pour l'Église, cette période appartient aux « Pères de l'Église » nommés aussi « Docteurs de la foi » et « Pères de la liturgie ». Ils amènent la liturgie à maturité. En effet, comme ils saisissent les goûts et les besoins de leurs fidèles, ces derniers se reconnaissent dans leur manière de prier (celle des Pères de l'Église) et s'y attachent. Si bien, que ces « Pères de l'Église » nous ont laissé l'essentiel de la « messe ». Cette époque ouvre un temps qui voit naître les églises et les basiliques.

Les chrétiens, de plus en plus nombreux, se rassemblent alors dans ces lieux précis pour vivre « la fraction du pain », nommée « rite de l'Eucharistie » ou encore « la messe ». La liturgie eucharistique n'est pas encore unifiée. Entre autres, elle se vit différemment d'une église à l'autre. Le chant est vocal seulement, sans aucun instrument de musique lequel est associé au monde païen. Les présidents d'assemblée avaient l'habitude de présider en tenue de travail (aucune différence avec les laïcs) jusque vers les années 430 après Jésus-Christ. Puis, ils finissent par adopter et revêtir une tunique blanche⁴, fabriquée avec une très belle étoffe et garnie d'ornements (ornements liturgiques) pour célébrer. Et, le latin est officialisé comme langue liturgique.

Peu à peu, les évêques se construisent des livres liturgiques personnels. La première prière eucharistique (canon romain) viendra de Saint Ambroise. Les rôles de chacun se placent lentement et sûrement ; chaque rôle se voit attribuer un livret (opuscule manuscrit) qui contient les formules et les textes qui lui sont propres et non l'ensemble de la célébration. Dans un vieux texte de saint Ambroise, on retrouve manuscrite la note propre à la communion : « *Le corps du Christ.- Amen. (Ce qui dit : C'est vrai.)* » Ce rite ancien a été repris par le pape Paul VI au moment du concile Vatican II.

Bref, à cette époque, on distingue la liturgie occidentale et la liturgie orientale. Pourquoi ? L'empereur Constantin choisit comme capitale civile, la ville de Constantinople en Orient. À cet endroit, Saint-Jean-Chrysostome utilise la liturgie grecque byzantine tandis que Rome, capitale religieuse de l'Occident brille avec ses papes célèbres comme saint Léon le Grand et saint Grégoire le Grand (élu pape en 590). Par exemple, Saint Grégoire le Grand est foncièrement romain. Il se soumet à l'école spirituelle de saint Benoît et de ses moines. On lui doit l'organisation d'une sorte de missel où, il simplifie la liturgie romaine alors qu'en Orient la liturgie se complexifie. La célébration des rites eucharistiques sera nommée: « la messe grégorienne ». Le mot « canon » entre officiellement dans le langage liturgique pour signifier « la prière eucharistique » obligatoire et ne rien changer. Puis, le mot « messe » est utilisé par le peuple pour signifier « la fraction du pain » ou « l'eucharistie ». Il dit surtout « la messe est finie ». Ce n'est qu'avec Vatican II que le mot « eucharistie » remplacera graduellement le mot « messe ».

⁴ GARNEAU, Jean-Yves., « *Découvrir l'Eucharistie* », 1990, Ed. Paulines, 180p. À la page 23, il est dit : revêtir une tunique signifie « *entrer dans un nouveau monde : celui de Dieu.* » Cela rappelle la phrase de Saint Paul : « *Revêtez-vous du Seigneur Jésus Christ.* » » (Romains 13, 14).

D'OÙ VIENT LA MESSE ?

La « messe » au Moyen-Âge Une première période se situe entre 604 ap. J.-C. à la mort de saint Grégoire-le-Grand et l'arrivée de Pépin-le-Bref, roi des Francs en l'an 751. Ce sont des années obscures où s'inter-influencent les usages romains et ceux des pays nordiques.

La liturgie eucharistique sera « gallicane » jusqu'à Rome. Même à Milan, saint-Ambroise empruntera des liturgies venues de la Gaule. En Bretagne, ce n'est qu'en 818 que la liturgie romaine s'imposera à tous. Et, en Irlande, après la conquête anglaise en 1172 que les rites liturgiques romains seront adoptés. La liturgie hispanique deviendra romaine qu'au XI^e siècle avec le pape Grégoire VII. Il y a beaucoup de souplesse par rapport aux rites eucharistiques dans les différentes contrées sauf à Rome où ils sont unifiés. Depuis le Ve siècle avec le pape Innocent 1^{er}. Nous devons tous ces renseignements aux copistes qui ont transmis par leur œuvre les richesses des rites liturgiques d'une région à l'autre. C'est le pape Hadrien dans une lettre à Charlemagne qui donnera le nom de « sacramentaire » aux fascicules qui exposent les normes de la liturgie Eucharistique et celles des autres sacrements. Ils contiennent des textes de toutes les époques : un véritable mélange de rites, de prières, de manières de vivre les différentes liturgies. Ces fascicules « sacramentaires » portent le nom de grands papes: le « Léonien », le « Gélisien », le « Grégorien », les « Missels » gallicans, etc. Ce qui est remarquable à cette époque du Moyen Âge, c'est que les copistes liturgistes ont réalisé qu'avant d'adopter la liturgie romaine, il fallait l'adapter à leur monde. Et, aujourd'hui, sans le savoir, nous prions avec des textes dont certaines parties viennent de cette époque.

La « messe » dans la Tradition romaine et la renaissance carolingienne (751-1014) Charlemagne succède à son père Pépin le Bref. Son principal souci est l'unification des populations disparates qui occupent la France. Le moyen qu'il trouve pour atteindre son objectif, c'est d'unifier la liturgie eucharistique. Un anglo-saxon du nom d'Alcium, diacre érudit, « Maître » de l'école épiscopale d'York en Angleterre va aider Charlemagne à réaliser son souhait. Ainsi, Alcium proposera des messes votives à la Sainte-Croix pour le vendredi, à la sainte Vierge pour le samedi, à la Trinité pour les dimanches ordinaires. Il s'inspirera des différents « sacramentaires » et surtout de celui du pape Adrien. Il maintiendra le chant du Gloria et du Sanctus pour le peuple qui se doit de participer à la liturgie eucharistique.

Nous lui devons aussi la communion avec le pain azyme, l'hostie ronde déposée sur la langue d'un fidèle, à genoux, devant un accoudoir (table de communion – balustrade). Alors, les fidèles communient de moins en moins. Puis, en adossant l'autel au mur de l'abside, dos au peuple, loin de la nef, tourné vers l'Orient, priant à voix basse, les fidèles réclament à voir ce qui se passe devant eux avant d'être totalement désintéressés de la « messe ». Précisément, ils souhaitent être sollicités par les gestes de l'élévation. Pour répondre à cette demande, les élévations se multiplient. Bref, tout se multiplie : les processions, les encensements, les genuflexions, etc. afin de répondre aux vœux d'une assemblée de fidèles. Toutes ces nouvelles coutumes ne sont pas romaines même si plus tard Rome les adoptera.

Alcium jouera un rôle très important dans la renaissance carolingienne. Il est un moine bénédictin, anglo-saxon, très utile à Charlemagne qui veut absolument utiliser la religion pour unifier ses territoires. Alcium sera le ministre de l'instruction publique de Charlemagne. Entre autres, il mettra en place un sacramentaire des messes votives pour tous les jours d'une semaine. Même le pape Hadrien fournira son propre sacramentaire qui était celui de saint Grégoire. Il y ajoutera des textes nouveaux empruntés au Gélisien ancien ; il favorise que le chant grégorien ; il se soucie de la participation de la foule qui chantera le Gloria et le Sanctus. Tout cela répond au souci d'unité de Charlemagne.

Mais, tout ne s'est pas passé comme le voulait Charlemagne. En Bourgogne, la liturgie gallicane a persisté malgré ses emprunts à la liturgie romaine. Elle a donné une liturgie « romano-franque ». À son tour, celle-ci a influencé la liturgie romaine. Par exemple, les prières romaines utilisaient le « nous » alors que les prières franques insistaient sur le « je » comme « Je confesse à Dieu » ou « ma faute, ma très grande faute ». Bref, ce « je » a répondu au besoin des Germains de vivre une plus grande intimité avec le Seigneur.

D'OÙ VIENT LA MESSE ?

Et que dire de la multiplication des gestes qui viennent des gaulois: les signes de croix, les bénédictions, les encensements, les genuflexions, les inclinaisons, le baisé de l'autel, le baisé du livre de l'Évangile, l'élévation du même livre, l'élévation de l'hostie consacrée, celle du calice, etc. En fait, tout se passe si loin de la nef que les fidèles veulent « voir ». Et, tout cela sera éventuellement adopté par la liturgie romaine. Quant aux vêtements liturgiques, certains étant propres à certaines régions comme l'étole (pour le diacre et pour le prêtre) en Espagne. ils passent dans la liturgie romaine. La mitre du pape à Rome passe aux évêques en Gaule comme vêtement liturgique. Bref, les uns empruntent ceci ou cela. C'est un échange entre les régions. Quant aux cloches, même si elles sont utilisées dès le VIe siècle, ce n'est qu'au IXe siècle que leur utilisation est généralisée en Gaule. Les cloches du clocher arriveront à Rome en même temps que celles utilisées par les enfants de chœur, au pied de l'autel, à l'élévation. L'orgue (instrument connu des chinois depuis le VIIe siècle) sera introduite dans les chapelles par Charlemagne qui veut enjoliver la célébration de la messe. Quant au « Missel (sacramentaire), il viendra des régions nordiques. Il apparaît au XIe siècle par nécessité : en fait, peu à peu, la messe devient une célébration privée. Le prêtre doit avoir en sa possession un livre qui contient toutes les prières autant l'ordinaire de la messe que les mots des chants, etc. Rome l'adoptera ! Ce sont surtout les monastères allemands qui fourniront les sacramentaires avec enluminures à Rome (pape Grégoire V). Finalement, le désordre règne. Adieu la réforme d'Alcuin. (998 ap. J.-C.)

Pour conclure cette étape, nous pouvons nous demander pourquoi les Églises des régions nordiques ont poursuivi de célébrer la messe en latin alors que les fidèles n'y comprenaient rien ? C'est pour un raison très pratique : le latin parlé par les fidèles des régions du sud était une langue qui pouvait s'écrire tandis que les différents dialectes des régions du nord ne s'écrivaient pas. Comme les prêtres avaient besoin d'un sacramentaire pour dire une messe de plus en plus unifiée, le sacramentaire devait être écrit en latin. Mais, il y a eu exception en ce qui concerne les pays slaves avec saint Cyrille qui, avec des complices, a traduit la messe romaine en langue comprise et parlée par le peuple. A la fin du premier millénaire, la langue latine n'est plus comprise ni parlée sauf par les clercs. Désormais, les chrétiens n'ont plus accès aux « saints mystères ».

La « messe » gothique (1014-1517) Cette époque voit naître de grands théologiens, mais la liturgie connaît nombre de dérives en dévotions marginales dans le peuple. Ce sont les « messes basses » qui supplantent tout le reste. Voilà où est rendue la dévotion populaire. Ce sont surtout des messes pour les morts qui occupent en série le calendrier liturgique lequel disparaît petit à petit. C'est alors que naissent les messes spectacles. Les gestes liturgiques sont multipliés, certaines actions permettent aux fidèles qui ne comprennent rien de savoir où en est rendu le déroulement de la célébration.

C'est aussi une époque marquée par un certain débat s'effectuant sur la présence réelle du Christ dans l'hostie et le vin consacrés. Pour contrer ceux (les Cathares) qui nient cette présence réelle, les fidèles ripostent avec la contemplation des saintes espèces, qui en fait, voilent cette présence réelle. En 1210, l'évêque de Paris ordonne aux prêtres qui célèbrent dos au peuple, de lever bien haut l'hostie seulement quand elle est consacrée. Puis, ce fut autour du calice d'être élevé très haut afin qu'à chaque élévation le peuple puisse vénérer, adorer le Christ, présent réellement sous les apparences du pain et du vin. Ces élévations prirent de l'ampleur tellement que les fidèles entraient à l'église que pour les élévations et ressortaient aussitôt. Ainsi, ils pouvaient aller d'église en église et comptabiliser le nombre d'élévations auxquelles ils avaient assistés. Finalement, les prêtres se sont mis à multiplier les élévations : comme au moment du « Par Lui... », « Voici l'agneau de Dieu... » (Que nous avons encore aujourd'hui).

1246. Les fidèles voient naître la Fête-Dieu et l'ostensoir pour promener en procession le Saint-Sacrement. Il est exposé pendant et après la messe et cette manière de faire malgré les réticences de Rome est accentuée chez les catholiques après la réforme de Luther. Ce qui est étrange, c'est qu'à la même époque, les gens ne communient plus sauf au moment de la mort. La communion n'est même plus dans le déroulement de la messe. C'est le chant qui

D'OÙ VIENT LA MESSE ?

prend beaucoup de place accompagné de l'orgue. Le chant avec chorale qui incite les fidèles à aller « entendre » la messe.

L'heure est à l'extravagance. Avec le pape Innocent III, la chasuble prend des couleurs différentes selon les temps liturgiques (celles que nous connaissons encore présentement). Et, l'autel s'agrandit, se double d'un « rotule » (table élevée et ornée de sculptures). Les copistes s'en donnent à cœur joie : il y a une variété sans limite de livres suggérant mille et un usages des rites liturgiques dans la messe. Bref, les fidèles ne comprennent plus rien à la messe et les artifices augmentent, etc. Aucune unité...

La « messe » et l'époque moderne

La « messe » de Pie V : Vive la Renaissance ! Un nouveau printemps s'annonce avec une Europe qui, entre autres, découvre l'Amérique (1498). 1455. Gutenberg invente l'imprimerie. Et, la Bible est l'un des premiers livres à être imprimé. 1417. L'exil des papes à Avignon est terminé. L'architecture, la sculpture et la peinture connaissent un éclatement de chefs-d'œuvre avec Michel-Ange, Raphaël et Leonard De Vinci. Mais, en liturgie, c'est le calme plat : c'est toujours la « messe gothique » qui est officielle. Aucun renouvellement sinon quelques légers changements qui laissent le peuple indifférent.

Un homme, du nom de Luther, aura une grande influence liturgique par rapport à la messe. Luther *proteste*. Ses manières de faire provoqueront certaines décisions prises au Concile de Trente et la « messe de Pie V ». Brièvement, nous dirons que Luther conteste les indulgences, les messes privées, etc. Pour lui la Parole a primauté sur le rite et non l'inverse. 1526. Luther redonne la messe au peuple en utilisant dorénavant la langue du peuple et ses chants liturgiques propres.

Entre 1545 et 1562, la réponse de Rome s'inscrira dans un Concile, tenu dans la ville de Trente. Les catholiques vivront les répercussions de ce Concile jusqu'au Concile Vatican II, soit quatre siècles. Peu de rénovation vis-à-vis la liturgie de la messe. 1566. Le nouveau pape Pie V se charge de rénover la messe.

Ce pape (Pie V) appartient à l'Ordre des Dominicains. Il vient du nord de l'Italie. Il mène une vie austère. Son intégrité et son parti pris pour les pauvres sont reconnus. Dès le début de son pontificat, il réforme le missel : il en choisit un qui existe déjà. Il le vérifie, l'élague, l'adapte. 1570. Il l'impose obligatoirement à toute l'Église. Il le dit immuable. Seules les imprimeries autorisées peuvent le reproduire, en latin seulement. Tout cela est accompagné de la sanction d'excommunication si quelques changements y sont apportés.

Bref, concrètement, Pie V choisit comme base de sa réforme, le « Missel en usage selon la Curie romaine ». La Commission, chargée de l'étudier, tout en étant frileuse à l'idée de le rénover, l'a surtout élagué tout en voulant conserver certains éléments venus de l'Antiquité. Seulement deux rites furent ajoutés : l'élévation du calice à la consécration et un rite d'envoi. Ce qui a été élagué : des messes votives, celles dédiées à certains saints et surtout des invocations mariales ajoutées au Gloria. En fait, Rome choisissait la « sobriété ». Et, il innovait dans son imposition, catégorique à tous, d'utiliser ce missel et rien d'autre.

Des spécialistes en liturgie comme Adrien Nocent et Jungmann précisent que la « messe de Pie V » est celle venue du gothique avec peu de changements. Même, le lectionnaire qui l'accompagne vient du VIII^e siècle et ne change pas. La « messe de Pie V » présente une absence du sens de l'Assemblée, celle du rite de la communion venu de l'époque médiévale. Elle offre également un « fixisme » sans précédent. Cela fait dire que la « messe de Pie V » est une « messe de l'Automne ».

D'OÙ VIENT LA MESSE ?

Malgré l'imposition arbitraire, ce « missel de Pie V » reçut un bon accueil : il unifiait les catholiques autour du pape, les textes étaient imprimés. Chacun y retrouvait ses goûts car ce « missel » était imprégné de la messe « romano-franque » - « germano-romane » avec une coloration « gothique ».

Concile de Trente (1545-1562) D'abord, selon certains historiens, le pape Pie V, n'a probablement jamais utilisé son « missel » étant de l'ordre des Dominicains. Il pouvait vivre la liturgie dominicaine, laquelle était soustraite de l'obligation d'adopter son fameux « missel ».

Nouveauté ! 1588. Sixte-Quint met sur pied une *Congrégation des Rites et Cérémonies*. Elle a pour mission de faire observer les vieux rites, autant à Rome que partout dans le monde. Et, Sixte V insiste sur l'importance de cette Congrégation en mettant à sa tête cinq cardinaux. Avec elle, c'est la centralisation romaine qui prend le dessus en matière liturgique. De liturgistes nous passons aux « rubricistes » qui travailleront à ajouter nombre de détails aux rites liturgiques (exemple : recevoir la burette avec la main droite pour la passer ensuite dans la main gauche). Par contre, durant cette période, d'autres hommes, des moines bénédictins, étudieront les vieux textes liturgiques pour une éventuelle réforme. L'École française de spiritualité, avec le Père Lebrun, à Paris (1690), fait un excellent travail en ce domaine. Il donne des cours en liturgie ; il publie quatre livres, réédités plusieurs fois, au cours du XVIIIe siècle. Et, son œuvre ne sera pas dépassé avant le XXe siècle.

Le latin : il est utilisé comme barrage pour contrer tout dérapage liturgique. Sans tout raconter de son histoire, disons que la messe en latin est maintenue principalement pour poursuivre un principe d'uniformité. Cette manière de faire est immuable à partir de la « messe de Pie V » toujours à voix basse. D'autant que Rome ne veut pas que les fidèles aient accès aux prières de la messe prononcées par les prêtres. Le latin sert bien cet objectif. Pie X poursuit en ce sens (1857). Mais, petit à petit, les dérives se succèdent dans certains pays dont l'Allemagne.

Des changements, et non les moindre, voient le jour : la chaire s'éloigne de l'autel. Elle quitte le chœur pour aller se loger dans la nef, accrochée à une colonne, souvent en hauteur ; la communion, toujours soumise au jeûne eucharistique, se dissocie de la messe : même, elle est distribuée à la fin de celle-ci ; plus, elle est davantage reliée à la présence réelle du Christ et non à son sacrifice d'amour. En fait, elle subit l'influence du jansénisme qui la raréfie. Finalement, pour occuper les fidèles durant la messe en latin, où ils ne comprennent plus rien, des livres de prières individuelles (pour les lettrés) leur sont suggérés et pour les illettrés, ils apprennent des chants par cœur et sont invités à réciter le chapelet (voir même le Rosaire). La musique devient très importante, si bien qu'aller à la messe équivaut d'abord à aller au concert avec une présence liturgique. Donc, les chantres quittent le chœur pour être plus près de l'orgue. Bref, désormais, le latin ne gêne plus personne. Chacun peut faire ce qu'il veut dans sa langue durant la messe.

Le barrage manifesté par l'utilisation du latin commence à s'écrouler. Au fil de la succession des papes, ces derniers apporteront certaines modifications à l'immuable « messe de Pie V ». De nouvelles prières, une révision de quelques hymnes, l'ajout de la préface de la sainte Trinité, une réorganisation de la communion avec Pie X, une autre de la Semaine Sainte avec Pie XII et de nouvelles rubriques avec Jean XXIII. C'est dire que les papes qui ont succédé à Pie V ne se sont pas sentis liés à sa recommandation de l'immuabilité de sa « messe ». Bref, le barrage liturgique latin de Pie V a été défoncé, mille et une fois, sans scrupule. L'uniformité était loin d'être atteint : c'était une illusion qui dans les faits, offrait un chaos autant pour la messe que pour les bréviaires.

Par ailleurs, même si après la Révolution française, au XIXe siècle, la « messe de Pie V » revint en force, de nouvelles aspirations liturgiques se font sentir au XXe siècle. L'Esprit de la Pentecôte parle à son Église.

D'OÙ VIENT LA MESSE ?

La « messe » et le Concile de Vatican II (1962-1965). Une nouvelle réforme liturgique s'amorce. Déjà, des signes annonciateurs de cette réforme : 1903 Pie X encourage la communion fréquente et même aux enfants en âge de raison ; 1920 avec Dom Lefebvre, certaines prières sont traduites dans la langue des fidèles pour favoriser leur participation à la liturgie ; en Allemagne, la liturgie pascale est restaurée et en 1951, Pie XII rétablit la Nuit pascale et la Semaine Sainte. Dès 1948, ce pape avait mis en place une « commission pour la réforme liturgique générale ». En France, tout un mouvement autour de la revue « La Maison-Dieu » nourrit un renouveau liturgique paroissial. 1962, voit une première session du Concile Vatican II et 1963 voit la « Constitution sur la Liturgie », votée à l'unanimité et promulguée par Paul VI.

D'abord, les fidèles, à cause de leur sacerdoce baptismal, étant partie prenante du Corps du Christ, célèbrent l'action même du Christ avec Lui, le Chef. Les fidèles participent au sacrifice du Christ et mangent la Cène avec Lui. La liturgie est définie comme le « *sommet auquel tend l'action de l'Église* » et la « *source d'où découle sa vertu* » (#10.) Ce qui est visé, c'est la participation de tout le Peuple de Dieu, sans distinction des rôles dans la restauration et la mise en valeur de la liturgie. (#14) Désormais, la « messe – l'Eucharistie » sera célébrée tournée vers le peuple.

Au chapitre 2 de cette Constitution, il est précisé que les fidèles doivent participer « consciemment » « pieusement » et « activement » à l'action sacrée. Pour cela, ils doivent comprendre les rites et les prières dans leur langue. Bref, ce n'est pas une vérité à croire, mais bel et bien une expérience à vivre. En fait, le Concile avec cette Constitution promulgue une Loi cadre pour la liturgie où tout est à faire : choix de nouveaux textes, renaissance de l'homélie et de la prière universelle, possibilité de communier sous les deux espèces, concélébrer, rénover l'année liturgique, etc.

La « messe » avec Paul VI. 3 avril 1969. Paul VI promulgue un nouveau « missel réformé ». Celui-ci est davantage lié à la logique de l'Incarnation AG 8. 10, etc. Cependant, cela permet d'ouvrir à des dérives liturgiques : souvent la traduction d'un texte ne rejoint pas nécessairement la culture d'un peuple qui a besoin de ses propres compositions. Mais, certaines initiatives liturgiques comme des compositions fantaisistes, ou des simplifications ou encore des additions ont plus troublé les fidèles que favorisé une vision du dessein de Dieu.

La réforme liturgique du « missel de Paul VI » se détache radicalement de celle du « missel de Pie V », issu du Concile de Trente. Elle est d'abord tournée vers le peuple. Pourquoi ? Parce que la liturgie est le culte, non pas uniquement, ou seulement, celui de Jésus Christ ou encore d'un prêtre qui le représente, mais celui de toute l'Église dont les membres, unis, « par la foi et le baptême », au Christ qui en est le chef, s'offrent avec Lui. Donc, dans la liturgie, les fidèles en sont les acteurs associés.

Ce faisant, cela favorisera donc la participation « pleine, consciente et active » de tous les baptisés (ce qu'omettait le « missel de Pie V »). En fait, il faut comprendre les rites et ses prières sinon, les fidèles ne font qu'assister comme des spectateurs « *étrangers et muets* » à ce mystère de la foi qu'est l'Eucharistie. Ceux-ci (à cause de leur sacerdoce baptismal) sont convoqués, ensemble, pour offrir à Dieu le sacrifice du Christ en union avec Lui, animés du souffle de l'Esprit. Puis, « *ils mangent la Cène du Seigneur.* » « *C'est un droit et un devoir.* » Au # 10 de la Constitution conciliaire (Loi cadre), il est dit : « *La liturgie est le sommet auquel tend l'action de l'Église, et en même temps, la source d'où découle toute sa vertu.* » Dit autrement : l'Eucharistie est « *source et sommet de toute la vie chrétienne.* » (LG)

Également, cette réforme encourage à vivre le culte dans la variété, l'autorité et les langues vivantes (plus de trois cents langues). Mais, il ne faut pas penser que cela encouragera la fantaisie. Non ! Tout cela est sous l'autorité de l'Église (Siège apostolique) et à l'évêque du lieu (en lien avec les Conférences épiscopales, les assemblées d'évêques légitimement constituées). Aussi, le Concile Vatican II a prévu un choix de nouveaux textes de la Sainte Écriture

D'OÙ VIENT LA MESSE ?

(#51), la renaissance de l'homélie (#62), la prière universelle (# 53), la possibilité de communier sous les deux espèces (# 55), la concélébration (# 57-58) et la rénovation de l'année liturgique (# 107).

Ajoutons que la formule de consécration dans le « missel de Pie V », comme seule licite et imposée durant des siècles, n'avait pas la rigueur de correspondance aux énoncés du Nouveau Testament. Paul VI est donc en rupture avec ce « missel ». Les nouveautés de son « missel » visent certains éléments théologiques vus ci-haut, mais surtout il s'emploiera à mettre de l'unité dans les paroles de la consécration à partir des paroles inscrites dans des évangiles synoptiques et celles de l'Apôtre Paul. La « messe de Paul VI » exprimera un lien direct entre la Cène et la Passion. Ce lien est essentiel : « *La veille de sa Passion...- La nuit même où il fut livré... - Au moment d'être livré...- Quand l'heure fut venue...* ». En fait, le moment de la consécration, n'est pas un moment magique (le prêtre ne fait pas de la magie – une simple formule de transmutation), mais c'est « *le mémorial d'un acte d'amour et du sacrement d'un mystère : le corps brisé et le sang versé.* »

Le renouveau des Prières eucharistiques. Même si la liturgie pénitentielle a été introduite au début de la messe, l'Offertoire a été allégée, la bénédiction finale de la messe a été amputée d'un Évangile, le plus gros de la réforme touche la Prière eucharistique dont la partie centrale n'a pas été améliorée depuis le IV et Ve siècle. Elle était immuable.

La Préface, rite d'ouverture de la « prière eucharistique » (d'actions de grâces), a toujours été mobile. À l'époque de Jean XXIII, il y en avait vingt. Avec Paul VI, elles augmentent jusqu'à quatre-vingts. Plusieurs viennent de « l'antique tradition romaine » et du Sacramentaire du pape Léon le Grand. D'autres sont tout simplement composées. Mais, l'essentiel, c'est que ces Prières eucharistiques sont ajoutées au Canon. En voici les principales caractéristiques.

Première Prière eucharistique : Pour une raison d'unité lors d'une concélébration, au moment de la consécration, les paroles du Seigneur devront être identiques même si elles ne le sont pas dans les synoptiques et chez Paul. Donc, sur le pain ce sera : « *Prenez et mangez-en tous : ceci est mon corps livré pour vous.* » Sur le calice, ce sera : « *Prenez et buvez-en tous, car ceci c'est la coupe de mon sang, le sang de l'Alliance nouvelle et éternelle, qui sera versé pour vous et pour la multitude en rémission des péchés. Vous ferez cela en mémoire de moi.* » Puis, l'expression dite par le prêtre : « *le mystère de la foi* » introduit l'acclamation du peuple. Cela vient de la tradition primitive.

Deuxième Prière eucharistique : Paul VI nous donne dans cette deuxième prière eucharistique, une prière qui vient du temps des persécutions, au temps des martyrs (approximativement au début du IIIe siècle, vers 215, avec Hippolyte de Rome, soit treize siècles avant Pie V). Cette Prière est pleine de vigueur et de clarté. Elle est surtout utilisée pour les « messes » quotidiennes.

Troisième Prière eucharistique : « Elle comprend un emprunt à la liturgie gallicane » dira le P. Journel. En fait, elle exprime clairement la doctrine du sacrifice eucharistique. C'est la relation du sacrifice ecclésial et de l'unique sacrifice du Christ. Aussi, elle redonne la place qui revient à l'Esprit Saint ce qui manquait au Canon (sauf dans la doxologie finale).

Quatrième Prière eucharistique : Cette prière fait des emprunts à la liturgie grecque et à la liturgie et repas juif de la synagogue dans laquelle a pris naissance la première prière chrétienne. Dieu y est célébré dans le monde et dans l'histoire du salut. Tout est ramené au Christ. L'utilisation de cette Prière convient bien pour l'Eucharistie des jours solennels. Elle enrichit le baptisé qui s'ouvre à sa profondeur (dira à peu près le cardinal Hoeffner).

Des nouveautés : Un premier point : un choix de nouvelles lectures bibliques, entre autres, pour l'Avent, le Carême, le Temps pascal, nous amènent à réaliser la correspondance entre la première lecture (l'Ancien testament) et

D'OÙ VIENT LA MESSE ?

l'Évangile (le Nouveau testament). Quant à la deuxième lecture, (qui souvent ne convient pas avec les deux autres) pourrait bien se placer après la communion.

Un deuxième point : le calendrier liturgique offre un meilleur équilibre entre le « temporel » (« messes » centrées sur le Christ) et le « sanctoral » (« messes » où il est question de faire mémoire de tel ou tel saint).

Un troisième point : une augmentation des oraisons surtout pour l'Avent, la Nativité, le Carême et Pâques. Elles sont tirées de la liturgie ancienne.

En conclusion, le pape Paul VI espère que malgré la diversité des langues, son « missel » soit un signe d'unité. Le latin n'est pas exclu car l'original de la « messe » de Paul VI est dans cette langue. Par ailleurs, le « fixisme » de Pie V est exclu. Cela n'a pas fait l'unanimité. Plusieurs vivaient dans la nostalgie du passé malgré qu'on y retrouve certains éléments dans la première Prière eucharistique le cœur « Canon » et en latin (si cela était souhaité). Si on veut utiliser la « messe » de Pie V, il faut une permission spéciale et des conditions à respecter : la « messe » est privée sans la présence de fidèles. Finalement, Paul VI impose sa « messe » liée à la réforme du concile Vatican II tout comme Pie V a imposé la sienne liée à la réforme du Concile de Trente.

La « Messe » et Jean-Paul II : 1978. Jean-Paul II vient d'être élu pape. Quelques années plus tard (1980), s'adressant aux Évêques de toute l'Église et même à ceux de rites orientaux, prônant l'unité, il manifeste son intention de mettre en œuvre les décisions de renouveau du Concile Vatican II au sujet de la « messe ». Il précise que son « oui » au Concile concernait aussi la liturgie. Celle-ci est un « *critère de renouveau de toute la vie de l'Église.* » « *Toutes les options conciliaires sont maintenues.* » Jean-Paul II réaffirme l'autorité du Saint Siège en matière liturgique tout en favorisant *un dialogue diversifié* avec chaque Conférence épiscopale conviée à la créativité.

Avec l'imposition de son « missel », Paul VI a provoqué une division dans l'Église : certains sont demeurés des adeptes de la « messe de Pie V » et d'autres se sont soumis à l'ordonnance du pape. En fait, Jean Paul II a gardé interdit de célébrer la « messe de Pie V » dans les églises paroisses à moins d'une permission spéciale de l'évêque, cela même s'il avait mis sur pied une Commission « *Ecclesia Dei* » afin de favoriser la communion ecclésiale.

La « messe et Benoît XVI » : 2007. Deux ans après son élection, le pape Benoît XVI, encore déçu du traitement fait à la « messe de Pie V » (toujours en place en 1970), publie un « *Motu Proprio Summorum Pontificum* ». Il libère cette célébration de la « messe » d'avant le Concile Vatican II (« messe de pie V ») de l'obligation de demander la permission à l'évêque pour la célébrer. Cette décision est prise au nom de l'unité de l'Église. Pour lui, il n'y avait qu'un seul rite (Eucharistie), mais deux formes aussi légitimes l'une que l'autre de le célébrer. La « messe de Paul VI » (« Messe du Nouvel Ordo ») est la forme ordinaire de célébrer l'Eucharistie alors que celle de Pie V (« Messe tridentine ») est la forme extraordinaire. Benoît XVI rappelle que la « messe » « *n'est pas un acte égoïstement individuel, considérée comme « notre chose » que nous pouvons manipuler au gré de nos caprices, mais elle est un acte de l'Église, prière officielle de l'épouse du Christ.* »

La Messe avec le pape François. 2017-2018. Ce pape a décidé de consacrer les audiences du mercredi matin à des catéchèses sur l'Eucharistie et la messe. Son objectif est de « *redécouvrir avec le Peuple de Dieu la beauté qui se cache dans la célébration eucharistique et qui, une fois dévoilée, donne tout son sens à la vie de chaque personne.* »

Sans tout résumer, nous rapporterons ici quelques phrases qui donnent la direction à ses catéchèses. Pour François, l'Eucharistie est « *le cœur de l'Église.* » « *À la messe, nous élevons nos cœurs, pas nos téléphones.* » (8 novembre 2017) L'Eucharistie « *est la prière par excellence et une rencontre d'amour.* » (17 novembre 2017) « *Lors de la messe, nous entrons dans la victoire du Ressuscité.* » (22 novembre 2017) « *Nous ne devons pas arriver en retard à la*

D'OÙ VIENT LA MESSE ?

messe. » François précise « *les rites d'introduction. Il s'attarde sur le signe de croix.* » (20 décembre 2017) François se penche aussi sur « *le rite pénitentiel. Que peut donner le Seigneur à celui qui a le cœur plein de lui-même ?* » (5 janvier 2018) François s'attarde aussi sur « *le Gloria, le silence et la prière d'ouverture.* » (14 février 2018) Quand il discourt sur la Parole de Dieu, François précise que c'est « *un droit pour les fidèles de recevoir une Parole de Dieu bien lue et bien expliquée dans l'homélie. (...) Le lien est vital entre la Parole de Dieu et la foi. (...) Parce que la foi se nourrit dans l'écoute qui conduit au sacrement.* » Pour lui, « *le Symbole de la foi lie l'Eucharistie et le baptême reçu au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit.* » « *La réponse des fidèles se situe dans la Prière universelle, dans la supplication qui embrasse les besoins de l'Église et du monde.* » (25 février 2018) Il aborde la prière eucharistique en disant que « *c'est la raison même de la célébration.* » (7 mars 2018) Il donne une catéchèse sur le « *Notre Père* » et la « *fraction du pain.* » (16 mars 2018) En parlant de la communion au corps et au sang du Christ, François dira : « *c'est recevoir Jésus qui nous transforme en Lui qui nous rend plus fort.* » (23 mars 2018) Finalement, François parlera de l'envoi et des fruits de la messe comme suit : il nous exhorte « *à aller dans la paix du Christ* » « *à apporter la bénédiction de Dieu dans nos activités quotidiennes, dans nos maisons, sur nos lieux de travail, dans les occupations de notre vie terrestre, en glorifiant le Seigneur par toute notre vie.* » (5 avril 2018) Bref, pour le pape François, la messe n'est pas un spectacle.

Conclusion Comment en arriver à ce que la liturgie (« la messe – l'Eucharistie ») ne soit pas qu'une célébration de l'humain ? Comment en arriver à vivre « *une liturgie qui ne soit pas étrangère à la vie, au temps présent, aux multiples préoccupations et aux responsabilités des fidèles ?* » Ici, **ATTENTION** à ne pas faire « *descendre la liturgie dans le peuple, dans la nef, dans le quotidien.* » En fait « *ce n'est pas le Mystère qui doit descendre dans le quotidien, c'est le quotidien qui doit – passer - dans le Mystère.* » Le P. Gélineau nous rappelle que c'est « *toute notre existence qui est engagée dans la liturgie pour le passage au Père...* »

Il est vrai que nous vivons dans un monde en perpétuel changement. Les réalités d'aujourd'hui sont reconnues pour leur densité séculière. Nous ne pouvons pas les ignorer, mais il faut trouver comment les assumer avec les libres responsabilités de chacun (responsabilités sociales, culturelles, économiques, politiques, familiales, etc.). Comment les assumer « *dans le Mystère d'un Dieu Créateur et Sauveur qui les englobe toutes.* » C'est une Pâque à vivre où chacun devient plus humain en communiant au Christ. « *Cette Mort et Résurrection de nos engagements quotidiens ne nie pas la pleine liberté à y vivre : elle la fonde.* » Dans la liturgie de la messe, ce qui est dit à chacun : « *Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux (et celles) qu'on aime.* » (Jn 15, 13) La liturgie nous offre de « *faire passer* » le quotidien, avec ses histoires quelles qu'elles soient, dans l'aujourd'hui du Christ.

Pour terminer, je cite Girardi ⁵ : « *La liturgie consiste à reconnaître qu'elle est de l'ordre d'un agir tout à fait particulier situé dans l'ordre de la ritualité. (...) Cela signifie que l'efficacité et la force de la liturgie ne seront pas obtenues simplement en garantissant l'orthodoxie de ses textes ou en la remplissant de contenus réflexifs (enseignements, commentaires, homélies, ...). Il faudra plutôt favoriser une implication intégrale de la personne (Vatican II dira une « participation-active ») dans l'action en cours, selon toutes les possibilités de participation que le rite propose. (...) La liturgie opère en régime symbolique du point de vue du langage et en régime de gratuité du point de vue de l'expérience. (...) ATTENTION : « La manière de célébrer peut empêcher (un ou des fidèles) de faire l'expérience de Dieu. (...) La liturgie donne de la saveur à notre vie de foi – quand – les gestes rituels retrouvant leur force deviennent significatifs pour les fidèles d'aujourd'hui. (...) Pour entrer dans la liturgie, il faudra obéir comme Moïse au commandement divin : Enlève les sandales de tes pieds, parce que le sol où tu te trouves est saint. » (Ex 3, 5)*

Louise Morin-Thibault (recherches et rédaction) / Lise B. Brindle (correction) juin 2019.

⁵ GIRARDI, Luigi., (dir.) « *Liturgia e partecipazione* », 2013, Messagero/Abbazia di S. Giustina Padova. Dans l'article « Retrouver la force des gestes sacramentels » L. Girardi., Lumen Vitae, « *Du goût à nos liturgies ?* » # 1, janvier-février-mars 2019, p. 53-60.